

Commune de PONT DE CHERUY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

n°78/2022

*L'an deux mil vingt-deux, le 15 décembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chéruy, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Maire.*

Présents : M. Franck **BRON**, Mme Martine **BLACHE**, M. Jean-Louis **ANDREU**, Mme Pauline **BON**, M. Philippe **LAURENT**, Mme Sandra **CAMPOY**, M. Philippe **ZUCCARELLO**, Mme Pascale **MERCIER**, MM. Daniel **POIRIE**, Mme Eugénie **GRAND**, MM. Philippe **DANGELY**, Sébastien **BLACHE**, Cédric **CHABERT**, Mme Rita **TOSCANO**, M. Steve **BIANCHI**, Mmes Caroline **FERRAND**, Catherine **LEPETIT**, M. Lébicha **MANOUKIAN**, Mme Christine **TROUBA**, M. Axel **SIMIAN**, Mme Monique **RAVOUNA**, MM. Jean-Pierre **DEBRAY**, Philippe **MANTERO**.

Procurations : Mme Josiane **PAVIET-GERMANOZ** (pouvoir à M. Daniel **POIRIE**), Dimitri **KOKKINIDIS**, (pouvoir à M. Philippe **ZUCCARELLO**), Mme Fadoi **AQADDOURI** (pouvoir à M. Philippe **LAURENT**), M. Franck **LAURENT** (pouvoir à Mme Pauline **BON**), M. Florian **D'ANGELO** (pouvoir à Mme Christine **TROUBA**), Mme Farah **GUILLAUMONT** (pouvoir à Mme Monique **RAVOUNA**).

M. Axel **SIMIAN** a été élu Secrétaire de séance.

Objet : PROLONGEMENT LIGNE DE TRAMWAY T3 – MOTION.

Exposé du Maire

Nous vous rappelons que le prolongement de la ligne T3 du tramway de Meyzieu jusqu'à Crémieu est un projet de longue date, abordé dès le mois de mars 1983. L'association ParFer porte ce projet sur notre secteur et multiplie ses efforts pour faire avancer le dossier auprès des élus et des instances tant départementales que régionales.

Après plusieurs études et avant-projets, les travaux de remise en activité de la ligne ferroviaire ne sont toujours pas lancés, au détriment des 110.000 habitants de notre bassin de vie et de son attractivité pour la région lyonnaise.

A ce jour cependant, une réelle intention d'avancer est apparue, portée par la Région Auvergne Rhône Alpes et par la Métropole de Lyon. Des dates ont été annoncées et notamment une réalisation de la ligne en 2027, reportée en 2030.

Répondant aux besoins de mobilité et aux enjeux de transition climatique, la réouverture de cette ligne T3 permettrait de développer les activités économiques et touristiques tout en facilitant l'accès à l'emploi et en accentuant la solidarité entre nos territoires.

Afin de faire avancer ce projet, nous vous proposons d'adopter la motion suivante :

"Le prolongement de la ligne T3 du tramway de Meyzieu ZI jusqu'à Crémieu est un projet de longue date, il a été abordé en mars 1983 par l'entente des départements du Rhône et de l'Isère dans le rapport "Perspectives d'avenir du chemin de fer de l'Est de Lyon". D'étude en étude, d'avant-projet en avant-projet, cette réouverture de la liaison ferroviaire par l'ancien chemin de fer de l'Est lyonnais est, malgré la ténacité de différents acteurs, constamment reportée au détriment des 110 000 habitants de notre bassin et la croissance soutenue de la population dans l'agglomération pontoise par la construction de nouveaux logements.

La réalisation de ce projet permettrait de

- **Répondre aux besoins de mobilité**, diminuer la dépendance des ménages à la voiture et ses coûts induits, sortir d'une zone blanche grâce aux transports collectifs. Diminuer le trafic et la congestion sur les départementales D55 et D517 (qui traversent notre commune en son centre avec près de 16 500 véhicules/jour) ; axes routiers nous reliant à la métropole de Lyon.
- **Répondre aux enjeux de transition climatique** en conformité avec les plans climat engagés par les collectivités dont le plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération lyonnaise (PPA3).
- **Rendre effective la solidarité entre les territoires** en référence à la mise en place de la ZFE de la Métropole de Lyon qui interdira dès 2026 l'accès au centre-ville aux voitures Crit'Air 2, et au-delà de la rocade Est aux voitures Crit'Air 3.
- **Développer les activités économique, touristique et faciliter l'accès à l'emploi** sur notre territoire

Aujourd'hui la Région AURA et la Métropole de Lyon font part de leur intention d'avancer sur ce dossier par des co-financements à négocier mais en reportant une éventuelle réalisation à 2030 au lieu de 2027 comme annoncé précédemment.

Or il faut agir sans délai parce que

- les évènements des derniers mois nous rappellent l'urgence d'accélérer la transition énergétique.
- les collectivités doivent s'impliquer de façon globale et cohérente dans des transformations inédites. Au cœur de ces stratégies, la mobilité est un enjeu majeur. Pour réduire leur émission de gaz à effet de serre à horizon 2028, les Communautés de communes LYSED et Balcons du Dauphiné ont misé sur le prolongement du T3.
- le volet « Mobilité » du Contrat de Plan État Région (CPER) avec la Région AURA fera l'objet d'un avenant spécifique pour début 2023, d'autres projets étant en concurrence avec le nôtre.

Les élus municipaux de la commune de PONT DE CHERUY répondant de ce fait au souhait de l'association Lyon Crémieu ParFer, demandent à toutes les autorités compétentes de :

- de respecter le choix d'une liaison par voie ferrée, comme décidé par le COPIL du 6 mai 2021
- d'inscrire le prolongement de la ligne de tramway T3 dans le prochain CPER comme dossier prioritaire
- de s'engager concrètement à trouver toutes les modalités d'organisation et de financement pour cette réalisation. »

Vous voudrez bien statuer.

Décision

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

☞ Adopte la motion présentée et annexée à la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pont de Chérucy, le 19 décembre 2022
Le Maire,

